

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

13^e séance, 18^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 12 avril 2016, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, sous la présidence de monsieur François Caron.

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur François Caron, président du comité exécutif et du conseil des commissaires
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 12 avril 2016 ouverte à 17 h 32.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, madame Guylaine Giguère, confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

- 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 22 mars 2016
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 École de la Chanterelle – Réfection complète de la toiture – Adjudication de contrat
- 2.2 École secondaire de l'Envol – Réfection complète de la toiture – Adjudication de contrat
- 2.3 École Pointe-Lévy – Mise aux normes des portes et travaux connexes – Adjudication de contrat
- 2.4 École secondaire les Etchemins – Réfection du secteur production et distribution alimentaires – Phase 1/3 – Adjudication de contrat
- 2.5 École secondaire Pamphile-Le May – Remplacement des unités de ventilation Herman-Nelson – Phase 2 – Adjudication de contrat
- 2.6 École Sainte-Hélène – Remplacement du système de régulation automatique du bâtiment et de ses composantes – Adjudication de contrat
- 2.7 École du Grand-Fleuve – Pavillon du Méandre – Remplacement de la maçonnerie et des fenêtres et rénovation intérieure du bâtiment – Adjudication de contrat

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-15-16-060

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 22 mars 2016

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 22 mars 2016 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 8 avril 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 22 mars 2016 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

2.0 DÉCISIONS

**CE-15-16-061
SRM**

**2.1 École de la Chanterelle – Réfection complète de la toiture –
Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public #AO160216-22 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la réfection complète de la toiture à l'École de la Chanterelle;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le jeudi 24 mars 2016 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu & Associés, architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Toitures Aubé inc. de Lévis, le contrat pour la réfection complète de la toiture à l'École de la Chanterelle, pour la somme de 337 356 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-15-16-062
SRM**

**2.2 École secondaire de l'Envol – Réfection complète de la toiture –
Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public #AO160216-21 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la réfection complète de la toiture à l'École secondaire de l'Envol;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le jeudi 24 mars 2016 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu & Associés, architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise 9165-1364 Québec inc.- Les Toitures Technitoit de Drummondville, le contrat pour la réfection complète de la toiture à l'École secondaire de l'Envol, pour la somme de 617 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-15-16-063
SRM**

**2.3 École Pointe-Lévy – Mise aux normes des portes et travaux connexes –
Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public #AO160226-28 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la mise aux normes des portes et travaux connexes à l'École Pointe-Lévy;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le jeudi 24 mars 2016 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme Larochelle et Desmeules, architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Construcsim inc. de Lévis, le contrat pour la mise aux normes des portes et travaux connexes à l'École Pointe-Lévy, pour la somme de 248 500 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-15-16-064
SRM**

2.4 École secondaire les Etchemins – Réfection du secteur production et distribution alimentaires – Phase 1/3 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public #AO160311-31 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la réfection du secteur production et distribution alimentaires à l'École secondaire les Etchemins;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le lundi 4 avril 2016 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme St-Gelais Montminy + Associés, architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Construction Mafranc inc. de Lévis, le contrat pour la réfection du secteur production et distribution alimentaires – Phase 1/3, à l'École secondaire les Etchemins, pour la somme de 544 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-15-16-065
SRM**

2.5 École secondaire Pamphile-Le May – Remplacement des unités de ventilation Herman-Nelson – Phase 2 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public #AO160315-35 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la phase 2 du remplacement des unités de ventilation Herman-Nelson à l'École secondaire Pamphile-Le May ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le lundi 4 avril 2016 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme Norda Stelo;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise 2328-0308 Québec inc./Les Entreprises Marcel Têtu inc. de Saint-Agapit, le contrat pour la phase 2 du remplacement des unités de ventilation Herman-Nelson à l'École secondaire Pamphile-Le May, pour la somme

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

de 309 430 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-15-16-066
SRM**

2.6 École Sainte-Hélène - Remplacement du système de régulation automatique du bâtiment et de ses composantes - Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public #AO160310-32 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour le remplacement du système de régulation automatique du bâtiment et de ses composantes à l'École Sainte-Hélène;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le lundi 4 avril 2016 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme WSP Canada inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Les Contrôles A.C. inc. de Lévis, le contrat pour le remplacement du système de régulation automatique du bâtiment et de ses composantes à l'École Sainte-Hélène, pour la somme de 102 700 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-15-16-067
SRM**

2.7 École du Grand-Fleuve – Pavillon du Méandre – Remplacement de la maçonnerie et des fenêtres et rénovation intérieure du bâtiment – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public #A0160224-26 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour remplacement de la maçonnerie et des fenêtres et rénovation intérieure du bâtiment de l'École du Grand-Fleuve – Pavillon du Méandre;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 30 mars 2016 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme Robitaille Larouche Dery Architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la compagnie Lévis construction inc. de Lévis, le contrat pour le remplacement de la maçonnerie et des fenêtres et rénovation intérieure du bâtiment de l'École du Grand-Fleuve – Pavillon du Méandre, d'une somme de 2 540 000 \$ excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

Aucune question


CE-15-16-068

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

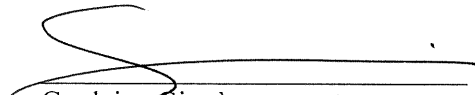
IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 17 h 54.

ADOPTÉE à l'unanimité



François Caron
Président



Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale